

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 29 SEPTEMBRE 2026**DÉLIBÉRATION N° B_2026_51****NOMINATION DE REPRESENTANTS DU PNR AU PETR VEZERE-AUVEZERE**

Date de la convocation
22/09/2026

Le 29 septembre 2026 à 9h30, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à Treignac (19), sous la présidence de Monsieur Philippe BRUGERE.

Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève	x				
CAVITE Pascal					
DELIBIT Sandra					
LAFRIQUE Philippe	x				
MICHON Marie-Hélène		G. BARAT	X		
SERRE Françoise		P. LAFRIQUE	X		
TOTAL = 6 x 2 voix chacun	2	2		4	8

Collège Départemental

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	ARFEUILLERE Christophe	x				
	CORNELISSEN Jacqueline	x				
	PETIT Christophe		J. CORNELISSEN	X		
23	DEFEMME Catherine					
	MARTIN Valéry					
87	LARDY Brigitte			x		
	TOTAL = 6 x 2 voix chacun	2	1		3	6

Collège Intercommunal et Communal**Communautés de Communes**

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC	BRUGERE Philippe	X				
CGS	CAGNON Olivier			x		
PV	DELEFOSSE Laurent	X				
VMM	LEGRAIN Olivier		S. BEZEAU	X		
	TOTAL = 4 x 1 voix chacun	2	1		3	3

Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	BEAUMONT Didier	X				
	BEZEAU Sophie	X				
	HORNEBECK Catherine	X				
	POUYAUD Bernard		C. HORNEBECK	X		
	WORINGER Frédéric	X				
23	BERTRAND Frédéric	X				
	MASSON Sylvie	X				
87	BOSDEVIGIE Jean-Pierre	X				
	TOTAL = 8 x 1 voix chacun	7	1		8	8
	TOTAL EPCI et communes	9	2		11	11

Participaient également à la réunion des salariés du PNR :

Madame Juliette GIOUX (Directrice)
Guillaume RODIER, Olivier HUET, Véronique GIESSLER

Le Président expose :

Contexte

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Vézère-Auvézère est un territoire de contractualisation, notamment en charge de la gestion du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) avec les services de l'Etat, et du travail sur le contrat de développement et de transitions en lien avec la Région Nouvelle Aquitaine.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le PETR est également chargé de l'animation et de la gestion de la programmation européenne multi-fonds LEADER / FEDER.

Un comité de programmation a été mis en place, il s'agit de la véritable instance décisionnelle notamment en charge de sélectionner les projets et d'orienter la stratégie globale. L'objectif est en effet de s'appuyer sur une gouvernance partagée, associant l'ensemble des forces vives du territoire : élus et socio-professionnels sont ainsi amenés à travailler en étroite collaboration. C'est dans ce cadre que le PETR Vézère-Auvézère souhaite associer le Pnr, afin qu'un de ses représentant prenne part à cette instance de gouvernance.

Proposition :

Le PETR Vézère-Auvézère nous ayant contactés pour nous proposer de nommer un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein du Comité de programmation, il vous est proposé de bien vouloir nommer deux représentants du Parc (1 titulaire et 1 suppléant).

LE BUREAU SYNDICAL,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

De nommer Olivier LEGRAIN (titulaire) et Sophie BEZEAU (suppléante), représentants du Parc pour siéger au sein du Comité de programmation du PETR Vézère-Auvézère :

Collèges	Valeur voix	Présents	Votants	Voix pour	Voix contre	Abstention
Régional = 6	2	2	4	8		
Départemental = 6	2	2	3	6		
Communes = 8	1	7	8	8		
EPCI = 4	1	2	3	3		
TOTAL = 24		13	18			

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus
Pour Extrait certifié conforme
Le Président, Philippe BRUGERE

Le Président certifie que la présente
délibération a été transmise en
Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre
du contrôle de légalité le
Et qu'elle a été affichée le

